



## BONNE NOUVELLE POUR L'ARC LÉMANIQUE

AGEFI - 07.06.2023

### «LES AUTOROUTES SONT DE LOIN LES AIRES DE CIRCULATION UTILISÉES LE PLUS EFFICACEMENT»

**Alors qu'il n'y a jamais eu autant de bouchons, le Conseil national donne un signal positif pour l'axe Genève-Lausanne**

L'Office fédéral des routes vient de publier son dernier rapport sur l'évolution et la fluidité du trafic. Il en ressort notamment qu'après deux années influencées par la pandémie, le volume de trafic est revenu à la normale et a continué d'augmenter en 2022, pour retrouver quasiment son niveau de 2019. Le nombre d'heures d'embouteillages sur le réseau des routes nationales s'est lui aussi accru, pour atteindre quasiment 40'000 heures – un record ! – dont la moitié ont été comptabilisées du côté de Zurich/Argovie, Bâle, Berne/Soleure, Lucerne et Tessin, ainsi que dans la région lémanique.

Plus de 85% des heures de bouchons sont imputables à une surcharge de trafic. Ce pourcentage très élevé confirme que le réseau des routes nationales est tellement surchargé en de nombreux endroits qu'il suffit de légères perturbations pour que des embouteillages de longue durée se forment et que l'on observe un report tout aussi problématique sur le réseau cantonal et communal.

On ne le rappelle peut-être pas assez, mais les autoroutes sont de loin les aires de circulation utilisées le plus efficacement.

Alors qu'elles représentent moins de 3% de la longueur totale du réseau, elles ont absorbé 41% du trafic routier en 2022. C'est encore plus significatif pour le transport des marchandises, dont plus de 70% du trafic routier s'est écoulé sur les routes nationales.

Pour fluidifier la circulation, il convient de miser sur la gestion du trafic, mais aussi et surtout sur des projets d'aménagement visant à éliminer les points noirs. Ces projets sont mentionnés et hiérarchisés dans le programme de développement stratégique (PRODES), actuellement examiné au Parlement. Il est très heureux que, dans ce contexte, le Conseil national vienne de donner un fort signal en faveur de l'Arc lémanique, en suivant l'avis de sa commission. Celle-ci proposait, contrairement au Conseil fédéral qui n'avait donné son feu vert qu'à des projets alémaniques, de considérer comme lui aussi prioritaire l'aménagement de l'axe Le Vengeron – Coppet – Nyon, pour un montant de CHF 911 millions. C'est d'autant plus heureux que cela permettra aussi d'avancer plus rapidement sur les questions de coordination avec le rail, qui doit lui aussi être développé entre Genève et Lausanne.